



Par Abdellatif Mansour

# La détresse des marins naufragés de Sète

**C**e ne sont pas des naufragés pris dans une tempête en haute mer; mais des marins abandonnés à leur sort en terre ferme. Près de 200 hommes d'équipage marocains et leurs officiers sont bloqués au port de Sète, sur la côte méditerranéenne de l'Hexagone, depuis près de six mois. Ils naviguaient à bord de trois ferries faisant la liaison avec Tanger, le Bni N'sar, Biladi et surtout le Marrakech. Dès leur accostage, ces navires battant pavillon marocain ont été saisis sur une ordonnance du tribunal de commerce de Montpellier, pour dette impayée, essentiellement des frais de maintenance. En fait, il y a longtemps que ces nefs, mal entretenues, étaient devenues tellement poussières qu'elles avaient toutes les difficultés à arriver à bon port. Après la privatisation de la Comanav, leur maison mère depuis des lustres, ces trois bateaux ont été rachetés, en 2009, par la Comarit, une compagnie assurant la navette Tanger-Sète, particulièrement pour les travailleurs émigrés. La ligne est rentable tellement le trafic est à la fois dense et régulier en toutes saisons. Cette transaction sonne, tout de même, le début d'une gestion calamiteuse et du dépérissement, à vue d'œil, de cette flottille. Pour les marins, aussi, c'est le commencement d'un calvaire qui perdure, à ce jour. Ils n'ont pas reçu de salaire depuis leur échouage à Sète. Toutes leurs économies, qu'ils devaient rapporter à leurs familles, y

sont passées. C'est à peine si l'armateur, dans sa magnanimité infinie, expédie, de temps à autre, quelques sous, de quoi offrir à ses salariés des baguettes de pain et des boîtes de conserve. Pour le reste, c'est-à-dire l'essentiel, c'est la débrouille. En général, la solidarité en haute mer s'effrite une fois à terre. Dans ce cas d'espèce, ces naufragés d'un autre type ont maintenu un minimum d'entraide, mutualisant leurs efforts et leurs fonds de poche. Cela ne les a pas empêchés, ainsi que leurs embarcations échouées, de devenir

## Triste fin de carrière pour le Marrakech, jadis bateau préféré de Hassan II pour ses voyages vers l'Algérie et la Libye.

la curiosité de la ville portuaire de Sète. Les badauds endimanchés, en promenade sur les quais, viennent les observer, avec un trop-plein d'imagination sur leur condition de vie en séquestration flottante. Au fil des semaines et des mois, la presse en a fait ses choux gras. On y décrit la détresse de ces hommes, parmi lesquels une vingtaine de femmes, qui vivent de peu, qui s'éclairent à la bougie, vu que les cuves de fuel sont à sec; et qui, du haut de leur fierté de marins, refusent de tendre la main aux associations locales pourtant avenantes. Le Marrakech fait l'objet d'une atten-

tion particulière, en étant désigné comme l'ex-fleur de la flotte maritime marocaine; le bateau préféré de Hassan II pour ses déplacements vers l'Algérie et la Libye. Triste fin de carrière pour le Marrakech.

Pourquoi ces marins ont-ils été ainsi livrés à eux-mêmes; sans secours venus de leur pays; sans appui consulaire sur place; sans interlocuteurs officiels ou privés; sans solutions justes et crédibles? La première personne qui devait s'en occuper, à plein temps, c'est leur patron. Un certain Samir Abdelmoula, armateur par héritage, ancien maire de Tanger par erreur de casting électif, flamboyant par tous les feux ostentatoires du m'as-tu-vu. Pour ne pas assumer ses responsabilités, ce "péjridiste" de circonscription n'a trouvé rien de mieux que de déclarer sa Comarit en faillite. Une échappatoire connue. Ce n'est pas très glorieux, mais c'est malheureusement courant chez les repreneurs des biens de l'État. Le 18 mai 2012, les salariés ont eu droit à une visite de deux ministres, Aziz Rabbah, pour l'Équipement et le Transport; et Abdelouahed Souhaïl, pour l'Emploi. Une visite de réconfort, sans plus. Quant aux navigateurs sinistrés, ils exigent de percevoir leurs arriérés de salaire, là-bas, à Sète. Si tant est qu'ils craignent de rentrer au Maroc sans recevoir leur dû et sans rien en poche pour affronter leurs familles endettées pendant leur absence. Une double peine inadmissible. Ils ont donc toutes les raisons de faire de la résistance, là où ils sont ■